DEVELOPMENT OF A METROPOLIS

THE GOVERNMENT'S RESPONSE TO THE REPORT OF THE CONSULTATIVE COMMITTEE ON THE DEVELOPMENT OF THE MONTREAL REGION

November 1987

Government of Canada Gouvernement du Canada

(C) Minister of Supply and Services
Canada 1987

Catalogue No. C2-98/1-1987

ISBN 0-662-554

TABLE OF CONTENTS

Ministerial Committee on the development of the Montreal region 4

Message from the President of the Ministerial Committee 5

Shared responsibilities 6

Montreal: a major economic centre in Quebec and Canada 6

Realistic axes of development 7

I- Montreal: an international city 7

II- Montreal: a high technology centre 8

III- Montreal: a finance and international trade centre 9

IV- Montreal: a design centre 10

V- Montreal: a cultural centre 10

VI- Montreal: a tourist centre 11

VII- Montreal: a transportation centre 11

The private sector: a driving force supported by governments 12

MINISTERIAL COMMITTEE ON THE DEVELOPMENT OF THE MONTREAL REGION

President
Robert R. de Cotret
Minister of Regional Industrial Expansion
Minister of State for Science and Technology

Vice-President
Marcel Masse
Minister of Energy, Mines and Resources

Members
Don Mazankowski
Deputy Prime Minister
President of the Queen's Privy Council for Canada
Government House Leader
President of the Treasury Board

Benoit Bouchard
Minister of Employment and Immigration

Pierre Cadieux
Minister of Labour

Monique Landry
Minister for External Relations

Lowell Murray
Leader of the Government in the Senate
Minister of State (Federal-Provincial Relations)

Gerry Weiner
Minister of State (Immigration)

MESSAGE FROM THE PRESIDENT OF THE MINISTERIAL COMMITTEE

It gives me great pleasure to present to you the federal government's response to the report of the Consultative Committee on the Development of the Montreal Region. The response indicates the principal directions and the specific commitments of the government which are directed towards making Montreal a major development pole in Canada and a formidable competitor on international markets.

The Prime Minister established the Ministerial Committee on the Development of the Montreal Region in December 1985. The Committee's mandate was to study the economic situation in the region and assess its ability to adapt to the structural changes that are needed if Montreal is to maintain its position nationally and internationally.

Initially, the Committee identified the socio-economic and legislative impediments to the region's development and then established its strengths. The ultimate aim was to determine what directions should be taken to bring about social and economic renewal which would enable Montreal to play a leading role in certain key areas of the economy.

To assist the Ministerial Committee, a Consultative Committee of private sector, labour and university representatives was formed under the leadership of Laurent Picard. After extensive consultations with local interest groups, the Committee presented its report and its 86 recommendations, last November. The plan proposed for the revitalization of Montreal's economy, as outlined in the report, is consistent with the government's commitment to build a national economy better adapted to a world of rapid technological change and changing markets and better able to meet intense international competition. The Ministerial Committee, therefore, invited all federal departments to identify appropriate measures to realize the Consultative Committee's recommendations.

This response is the result of in-depth reflection by the federal government itself as well as by leaders from the private sector. It represents the first step in a long-term plan that requires the co-ordination, co-operation and commitment of all concerned. The collaboration of the private sector and other levels of government is of utmost importance to any endeavour of this magnitude. Together, we will succeed in making Montreal a dynamic, prosperous and international city.

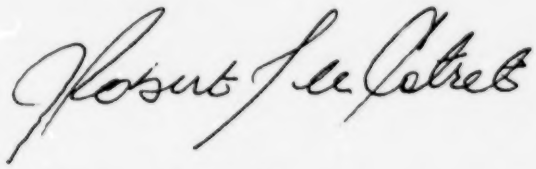

Robert R. de Cotret

SHARED RESPONSIBILITIES

The response of the federal government to the report of the Consultative Committee on the Development of the Montreal Region outlines the directions adopted by the government for the region and the measures it intends to implement. In its report, the Consultative Committee examined the causes of Montreal's decline; identified its strengths and weaknesses as well as the potential of the economy; assessed the possibilities for restructuring; and identified axes of development that could provide leverage for the growth of Montreal's economy. Finally, specific measures which would better exploit the growth potential of the region were proposed.

This government's response is addressed to all those with a part to play in the socio-economic development of the Montreal region. It implies the active participation of the private sector, of all levels of government as well as others associated with the economic life of the region. We are convinced that not only the Montreal region but also the country as a whole will benefit from the implementation of the recommendations.

MONTREAL: A MAJOR ECONOMIC CENTRE IN QUEBEC AND CANADA

After being Canada's cultural and economic centre during the 19th and first half of the 20th centuries, Montreal witnessed a gradual erosion of its role. Now the second largest economic centre in the country, it has nearly three million inhabitants, or 11% of Canada's population. Montreal is still the economic, social and cultural heart of Quebec, with 47% of the province's labour force located in the region.

Challenges to be met

There are many causes of Montreal's relative decline. The setback has been attributed to the the combined effect of the shift of economic activity to the west and south of the North American continent; increasing liberalization of trade; and unfavourable migration flows. Moreover, the last recession affected Montreal more severely than other parts of the country, but a feeling of optimism has been growing in the region for more than a year now. The construction boom in the downtown area is comparable to that of the 1960s and, since the beginning of this year, employment has been increasing more rapidly than in the rest of the province and the country. The unemployment rate continues its downward trend and has settled at 10.2% over the last twelve months, which is still higher than the 1981 level of 9.3%.

The major structural weaknesses that contributed to plunging the region into economic stagnation in the last decade continue to exist. The manufacturing sector is dominated by traditional industries which provide 37% of employment and, given the low level of investment in recent years, this trend will not be reversed in the near future. The loss of head offices as well as Montreal's declining importance in the financial and transportation services industries have checked the expansion of the industrial services component of the tertiary sector. If there is no recovery, Montreal's sphere of influence may be limited to Quebec and, because of structural weaknesses and unfavourable demographic patterns, the long term prospects for the region are disquieting.

There are other factors affecting the development of Montreal that represent substantial challenges. For example, Canada's limited domestic market forces companies to compete for export markets, and industrialized nations must adapt to new technologies and the growing liberalization of trade. To be success-

ful in responding to these challenges and to become once again a region of prominence in Canada, Montreal must build on its numerous strengths, in fact exploit them.

Montreal is endowed with a diverse economic base; a critical mass in a number of research and development fields; four major universities; important medical institutions; and a modern transportation and communication system. There is also a new class of competent and forward-looking entrepreneurs and a large pool of highly skilled labour. The region is well situated, therefore, to assume a decisive role in the Canadian economy, and the feeling of optimism throughout the community presents an ideal opportunity to set out on the path to a full and lasting recovery.

REALISTIC AXES OF DEVELOPMENT

The government's proposals and commitments are based on the seven axes of development identified in the Consultative Committee's report. The federal government intends, by means of these measures, to contribute to the long-term revitalization of the Montreal region, restore it to the place it once held in the Canadian economy, and reinforce its international profile. To do this, Montreal must rely on its dynamism and capitalize on its distinctive character. The federal government will assist in this effort.

I- Montreal: an international city

We hope that, by the year 2000, Montreal will be a major world centre, playing host to international organizations, both governmental and non-governmental like the 15 organizations already established in the region. The presence of such organizations does much to enhance the prestige of the city, develop ties with foreign markets, create jobs and enrich the region's social and cultural life, all of which contribute to the country's tourism industry.

In their efforts to attract international organizations, rivalry between cities is so fierce that many of the major urban centers have adopted innovative strategies which offer as inducements incentives and first-class facilities. Montreal is an extremely attractive city with numerous advantages including: bilingualism; quality of life; a multicultural heritage; reasonable cost of living; pleasant surroundings; affordable and satisfactory accommodation; sophisticated transportation and telecommunications systems; and abundant supplies of energy.

Government policy

The federal government is committed to encouraging the establishment of international organizations and to developing and promoting international activities in Montreal. To this end, the government plans to put in place incentives to improve the conditions under which such organizations etablish and operate. Fiscal privileges will be extended to all international, governmental and intergovernmental organizations and to foreign nationals working for these organizations. The extension of these privileges for other international organizations is still under consideration. This new policy will also benefit organizations already in Canada.

The Minister of Employment and Immigration will undertake a detailed analysis of their needs and relax appropriate rules and regulations. In this regard, the government is already committed to simplifying the procedures for the entry of highly qualified or specialized immigrants.

The government will collaborate with the private sector and other levels of government in a study to determine the feasability of establishing an "International City" in Montreal which would bring together all the services that international organizations might need.

Further, in order to promote Montreal as a venue for international events, the Secretary of State for External Affairs has proposed Montreal as the site of the 1990 meeting of the InterAmerican Development Bank.

II- Montreal: a high technology centre

High technology, which is already well established in Montreal, demands highly skilled workers, the ability to adapt to rapid change, and heavy expenditure on research and development. The government intends to strengthen this sector, particularly in the areas of telecommunications, space technology, aerospace, microelectronics, informatics, and biotechnology.

Government policy

To stimulate further growth in the sectors, the Minister of Regional Industrial Expansion will, after consultation with the private sector, take steps to make seed money more readily accessible to small and medium-sized companies. The Minister of State for Science and Technology is currently examining a proposal for establishing in Montreal a centre where Canadian technology can be adapted for transfer to developing countries.

The government is also willing to join with the private sector and the Quebec government in establishing a high technology park, complete with incubator and support centre, and developing training programs to meet emerging corporate needs in leading edge sectors. Finally, the Department of External Affairs will organize trade and technical missions to Boston, a leading centre of high technology in the United States and a potential model for Montreal.

Telecommunications and space technology

Montreal has numerous assets in this area: a diversified infrastructure, one of the best communication systems in the world; a telecommunications research institute, manufacturers of space and communications equipment, and consultants. These were the reasons for Teleglobe's decision last March to base MSAT, its mobile telecommunications satellite project, in Montreal.

Aerospace

Four of the largest Canadian aerospace firms which have the capability to design and manufacture complete aircraft, engines or systems are located in the region. Their presence has attracted a number of other manufacturers, consultants and suppliers to establish businesses in Montreal. To support growth in this industry, the government will encourage research and development efforts. The award of the CF-18 systems engineering contract to a Montreal consortium is a step in that direction, as is the decision to keep the headquarters of the recently privatized Teleglobe Canada in Montreal. Plans for an aeronautical engineering centre, a machine tool time-sharing centre and the possibility of holding specialist trade fairs are also being studied.

Microelectronics

Last April the Government of Canada unveiled a new federal microelectronics strategy designed to increase the technological capability of the Canadian microelectronics industry and strengthen cooperation between industry and universities. Private sector proposals for developing the region's microelectronics industry will be examined in light of the new strategy.

Informatics

The phenomenal growth in informatics attests to its role in supporting high technology and helping to revitalize other industries. Many informatics and engineering consulting firms, among which are some of the most prominent Canadian firms, are located in the Montreal region. They enjoy an excellent reputation in software design and are beginning to penetrate international markets where they can further promote their expertise.

The Minister of Communications wants to encourage growth in the industry. In co-operation with the Government of Quebec, she will take concrete measures towards the creation and marketing of French-language software with multilingual capabilities by means of contracting out and technology transfer. Firms will also be given the help they need to market their expertise. In addition, the Minister will accelerate the negotiation of international telecommunications agreements on open system interconnection and digital integrated services networks.

Biotechnology and health care

Canada has already achieved international recognition with the recent creation of the Montreal Biotechnology Research Institute. The government, in conjunction with the private sector, will develop an action plan for attracting biotechnology companies to the region. Also, the Minister of Regional Industrial Expansion will support attempts to have an international conference on biotechnology held in Montreal in 1990.

The government has recently amended the Patents Act to give intellectual property greater protection. Because a number of pharmaceutical companies are located in Montreal, the 1969 changes to the Act have adversely affected the level of R&D in the region. Consequently, the government's action will spur investment in the pharmaceuticals industry.

III- Montreal: a finance and international trade centre

Canada, with its limited domestic market, must rely on penetration of new markets for economic growth. The development of Montreal must therefore be considered in the context of a long-term trade expansion strategy to open up new markets for Canadian products and generate higher exports. Given its geographic location, linguistic diversities, its ability to capitalize on the traditional North-South axis and its geocultural affinities, Montreal has the characteristics required to become a major international trade centre. This new role for Monteal is expected to increase its activities internationally, strengthen its position as a financial centre, and develop its economy through market diversification.

Government policy

With this perspective in mind, the government will assist the private sector in its marketing endeavours and support a strategy for enhancing the role of trading houses and countertrade in Canada. The government will attempt to reach agreements on standardization so as to facilitate access to new international markets. In consultation with the private sector, the government will evaluate the services offered by the Export Development Corporation and make any changes necessary to better meet the needs of small and medium-sized companies.

The changes made to bilateral trade promotion programs, the Program for Export Market Development and the Promotional Projects Program have been given a warm welcome. The government will pursue its efforts to improve programs by amending the Defence Industry Productivity Program so that small and medium-sized companies may benefit. The government also intends to develop a program that will help such businesses meet the security and quality control requirements that are necessary to obtain defence contracts, and to assist them to gain access to new markets.

The Minister of International Trade will strengthen ties with high technology regions such as Boston and facilitate access to developing countries for Canadian technology. She will establish an advisory board in Montreal to encourage regional firms to pursue international trading opportunities. The federal government will foster the creation of a World Trade Centre in Montreal and encourage federal departments and agencies involved in foreign trade to relocate there. It will also adopt legislation on the establishment of international banking centres in Vancouver and Montreal.

IV- Montreal: a design centre

The aim of design is to achieve a harmony of form and function with due consideration for technical, aesthetic and commercial factors. Well-designed items are more attractive to consumers and better suited to their needs, and help increase a company's gross profit margin. Montreal has potential in five areas: fashion design, industrial design, graphic design, interior design, and architectural, urban and environmental design.

The government recognizes that design is an important factor in the economic development of industrialized nations and has established the objective of making Montreal an international centre of fashion and design by the year 2000. A number of companies in the region have already gained international acclaim for their creativity and use of technical innovation. The basic infrastructure - educational establishments and experienced designers, some of whom are world famous - already exists in Montreal, and provides a platform on which to build.

Government policy

Working in close co-operation with other levels of government, the private sector and educational institutions, the government will develop a design strategy aimed at capitalizing on existing resources, incorporating design into the production and marketing processes, restructuring traditional industries, and making Montreal a centre of avant-garde design.

The government will support the formation of a design committee which, under the aegis of the private sector, will bring together representatives of educational institutions, governments, designers, manufacturers and distributors. One of its tasks will be to co-ordinate the activities of all parts of the design industry.

The Minister of Regional Industrial Expansion, in co-operation with the Government of Quebec and interested groups, will pursue its policy of revitalizing and restructuring Montreal's traditional industries - furniture, clothing, textiles and footwear. In consultation with the industry, he will examine ways of making companies aware of the advantages of design and will encourage the production of well-designed items. Finally, the Minister of Employment and Immigration will use his department's training programs to develop design expertise in Montreal.

V- Montreal: a cultural centre

Montreal has a unique and diverse heritage that gives it a rich and thriving cultural life. Montreal performers, directors, authors, and composers in the fields of dance, theatre, music and film are becoming better known and appreciated at home and abroad. Montreal has become a cultural "marketplace" and demand is strong.

To exploit this potential and profit from the demand, the government will help make Montreal a centre of excellence of international calibre in the cultural industries.

Government policy

As a means of facilitating the development of cultural industries in Montreal, the Minister of Communications supports the establishment of an audio-visual production centre and, in co-operation with the Quebec government, and the private sector, will assist its realisation. The Minister is also examining a proposal for an audio-visual research centre in Montreal with a view to increasing research into new technologies for image creation, processing and transmission. In addition, she will explore, with those concerned, the possibility of establishing permanent cultural facilities of the calibre that Montreal artists warrant.

To assist cultural industries to market their products and Canadian artists to become better known, the Secretary of State for External Affairs intends to develop a domestic and international marketing strategy to complement the action taken by the Minister of Communications to help Canadian audio-visual produc-

tions penetrate European markets. The Minister of Communications is also examining the need for a national investment fund for cultural industries.

To safeguard and showcase Montreal's architectural heritage, the Minister of Public Works, after extensive consultations, has formulated an integrated development plan for the Old Port that will preserve its historic and maritime nature. The plan proposes establishing new museums on the site and attracting cultural events. Recreational activities such as sailing and skating could also be accommodated.

VI- Montreal: a tourist centre

The Montreal region already attracts many foreign tourists, and the facilities and cultural events that are planned for the future will probably make it even more attractive. The region must, however, undertake additional measures to increase its share of the pleasure, business and convention travel market.

For its part, the federal government has developed a national tourism policy with a view to increasing the tourism potential of the regions and encouraging investment in those projects which would be most competitive on international markets. In parallel to this national policy, the government will take steps to increase the importance of tourism in the Montreal region. Through co-operation with interested groups, measures will be taken to make Montreal an attractive and internationally competitive destination for pleasure, business and convention travellers.

Government policy

The Minister of State for Small Business and Tourism will, in conjunction with other levels of government and interested organizations, contribute to the preparation of a tourism development and marketing strategy. This strategy would emphasize Montreal's cultural life, atmosphere and attractions and would require the co-operation of all concerned as well as the coordination of their efforts. It will propose ways of developing tourism facilities and human resources and exploiting the region's natural resources. The Minister also intends to formulate an approach that will make Montreal a more attractive gateway to North America.

The government will study, with the City of Montreal and the region, ways of making the commemoration of the 350th anniversary of the founding of Montreal a major Canadian event in 1992.

The tourism industry requires better statistics which would help to more clearly define needs, target markets and clientele. Work will therefore begin on developing a methodology for collecting tourism data and Montreal will be the test region for the pilot study.

VII- Montreal: a transportation centre

A sophisticated transport system and a thriving transport industry are essential to economic growth and the development of trade. Montreal is already in a very strong position, since it is an important transhipment centre in eastern North America and is the headquarters of a number of Crown corporations in this particular sector. The government intends to capitalize on these assets and encourage initiatives which would accelerate the region's growth in the transportation industry.

Government policy

The Minister of Transport will therefore take steps to assure a better co-ordination of activities and to harmonize actions by his Department. The presence in Montreal of sizeable Crown corporations in the field of transportation will do much to help achieve those objectives.

The government supports the development strategy recently adopted by the Port of Montreal authorities, who have launched a marketing campaign to attract more domestic and foreign clients and to diversify Port operations. They have also undertaken a study of the development and expansion of Port facilities to respond to customer needs.

In view of the importance of intermodal transport to Montreal, the government will help set up a computerized system to make transhipment procedures more efficient. Although a number of similar systems exist already, Montreal's will be the first to use new international standards for electronic data exchange, thereby creating international legal precedents, and will serve as a prototype for facilities elsewhere in Canada. Several federal and provincial government departments and the private sector will be involved in the project.

The federal government recently unveiled a new policy aimed at privatizing airports and decentralizing their management. In accordance with that policy, the Minister of Transport will examine a proposal from interested parties in Montreal for the preparation of an airports development plan which could subsequently be managed locally.

THE PRIVATE SECTOR: A DRIVING FORCE SUPPORTED BY GOVERNMENT

When the Prime Minister established the Ministerial Committee on the Development of the Montreal Region, he took an unprecedented step. An entire region was targeted for an in-depth analysis by representatives of various interest groups. It permitted the selection of major axes of development and the identification of means to foster growth in Montreal and to heighten the region's international profile.

In an environment affected by freer trade, rapid technological change and intense competition, economic growth in Montreal is contingent on the region's ability to adapt and become more international in its outlook.

To pursue its development, Canada must build on its regional strengths. That is why the government has made a commitment to encourage a sustained economic recovery in one of the nation's most strategic regions. The government is convinced that the private sector must be the driving force of that revitalization, to take the lead, and to do whatever is necessary to achieve these objectives.

The emergence of a new dynamic class of entrepreneurs in the last decade and the forging of effective links between members of the community and other regions of the country are sure signs of economic strength, and proof that the private sector in Montreal is ready to meet the challenge of the development of the region.

The analysis of the situation in Montreal showed that, in many instances, a lack of concerted action by various governments led to policies and programs that hindered development and wasted energies. To avoid repeating such situations, the various levels of government must work together with the universities, the private sector and other local interested parties in order to better co-ordinate their efforts and achieve the objectives outlined in the Consultative Committee's report.

The proposed approach may change as the economic situation evolves. The Federal Economic Development Coordinator for Quebec will be responsible for the follow up to the proposals and will take the necessary action to attain the objectives identified earlier. We are convinced that the government's response to the Consultative Committee report is the first step towards the realization of a series of initiatives, policies and strategies to make Montreal one of the world's great cities.

NOTES

POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE MÉTROPOLE

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT AU RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

Novembre 1987

Gouvernement du Canada
Government of Canada

(C) Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1986

No de catalogue C2-98/1-1987

ISBN 0-662-55425-6

TABLE DES MATIÈRES

Comité ministériel sur le développement de la région de Montréal ____ 4

Message du Président du Comité ministériel ____ 5

Des responsabilités à partager ____ 6

Montréal, centre économique important du Québec et du Canada ____ 6

Des axes de développement réalistes ____ 7

I- Montréal, ville internationale ____ 7

II- Montréal, centre de haute technologie ____ 8

III- Montréal, centre financier et du commerce international ____ 9

IV- Montréal, centre du design ____ 10

V- Montréal, centre culturel ____ 11

VI- Montréal, centre touristique ____ 11

VII- Montréal, centre des transports ____ 12

Le secteur privé, une force dynamique soutenue par les gouvernements ____ 13

COMITÉ MINISTÉRIEL SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

Président
Robert R. de Cotret
Ministre de l'Expansion industrielle régionale
et Ministre d'État chargé des Sciences
et de la Technologie

Vice-président
Marcel Masse
Ministre de l'Énergie, des Mines
et des Ressources

Membres

Don Mazankowski
Vice-premier ministre
Président du Conseil privé de la Reine
pour le Canada
Leader du gouvernement à la Chambre
Président du Conseil du Trésor

Benoit Bouchard
Ministre de l'Emploi et de l'Immigration

Pierre Cadieux
Ministre du Travail

Monique Landry
Ministre des Relations extérieures

Lowell Murray
Leader du gouvernement au Sénat
Ministre d'État (Relations fédérales-
provinciales)

Gérald Weiner
Ministre d'État (Immigration)

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU COMITÉ MINISTÉRIEL

Il me fait grand plaisir de vous présenter la réponse du gouvernement fédéral au rapport du Comité consultatif sur le développement de la région de Montréal. La réponse regroupe les grandes orientations du gouvernement et les gestes qu'il entend poser pour faire de la région de Montréal un pôle majeur de développement au Canada et un concurrent respectable sur les marchés internationaux.

En décembre 1985, le Premier ministre du Canada a créé le Comité ministériel sur le développement de la région de Montréal. Ce Comité avait pour mandat d'étudier la situation économique de la région et d'évaluer sa capacité d'adaptation aux changements structurels qui s'imposent afin qu'elle puisse affirmer sa présence sur la scène nationale et internationale.

Le Comité a d'abord identifié les facteurs socio-économiques et législatifs pouvant nuire au développement de la région. Il a ensuite cerné les lignes de force afin de parvenir à formuler les grandes orientations susceptibles d'engendrer un renouveau socio-économique et permettre à Montréal de jouer un rôle de premier plan dans certains secteurs-clés de l'activité économique.

Dans sa tâche, le Comité ministériel a été secondé par un Comité consultatif formé de représentants des secteurs privé, syndical et universitaire et présidé par monsieur Laurent Picard. Ce Comité, à la suite d'une vaste consultation du milieu, a publié en novembre dernier un rapport comprenant 86 recommandations. Le plan proposé de revitalisation de l'économie de la région de Montréal est conforme à l'engagement pris par le gouvernement de bâtir une économie nationale mieux adaptée à la rapidité des changements technologiques et à l'évolution des marchés, tout en la rendant apte à affronter la concurrence internationale. Le Comité ministériel, pour sa part, a invité tous les ministères fédéraux à identifier les mesures appropriées qui permettront la réalisation des recommandations du Comité consultatif.

Cette réponse du gouvernement résulte d'une réflexion en profondeur du gouvernement fédéral et des chefs de file du secteur privé. Elle constitue une première étape d'un plan à long terme qui exige la concertation, la coopération et l'engagement de tous les milieux. La collaboration du secteur privé et celle des autres paliers gouvernementaux sont une composante majeure, sinon indispensable, à tout projet de cette envergure. C'est donc ensemble que nous réussirons à faire de Montréal un centre dynamique, prospère et international.

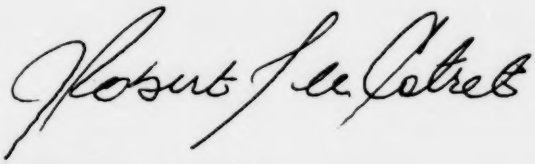

Robert R. de Cotret

DES RESPONSABILITÉS À PARTAGER

La réponse du gouvernement fédéral au Comité consultatif sur le développement de la région de Montréal présente un tour d'horizon des orientations adoptées par le gouvernement pour la région et les mesures qu'il entend mettre en oeuvre. Dans son rapport, le Comité consultatif examinait les causes du déclin de Montréal, identifiait les forces et les faiblesses ainsi que le potentiel de son économie, évaluait ses possibilités de restructuration et identifiait des axes privilégiés de développement qui pourraient avoir un effet de levier sur la croissance de l'économie de Montréal. Enfin, il proposait clairement les mesures à prendre pour mieux exploiter le potentiel de croissance de cette région.

Cette réponse du gouvernement s'adresse à tous les partenaires responsables du développement socio-économique de la région de Montréal. Elle suppose par conséquent la participation active du secteur privé, de tous les paliers de gouvernement et de tous les autres intervenants. Nous sommes persuadés que la réalisation des recommandations du Comité consultatif aura non seulement les retombées escomptées pour la région de Montréal mais sera également profitable à l'ensemble du pays.

MONTRÉAL, CENTRE ÉCONOMIQUE MAJEUR DU QUÉBEC ET DU CANADA

Capitale culturelle et économique du Canada durant le XIX^{e} et la première moitié du XX^{e} siècle, Montréal a vu son rôle s'effriter graduellement. Devenue le deuxième centre économique du pays, elle compte maintenant trois millions d'habitants soit 11 % de la population canadienne. Regroupant 47 % de la population active de la province, Montréal demeure le coeur de la vie économique, sociale et culturelle du Québec.

Les défis à relever

Les causes du déclin relatif de Montréal sont multiples. Ce recul est attribuable à l'effet conjugué du déplacement de l'activité économique vers l'ouest et le sud du continent, de la libéralisation croissante des échanges et, plus récemment, de mouvements migratoires défavorables. La dernière récession a également frappé Montréal plus durement que les autres régions du pays. Toutefois, depuis plus d'un an, la région connait un regain d'optimisme. La construction dans le centre-ville affiche notamment un essor comparable à celui des années 1960 et, depuis le début de l'année, l'emploi augmente plus rapidement que dans le reste du Québec et du Canada. Le taux de chômage poursuit sa baisse et s'est établi à 10,2 % au cours des douze derniers mois, excédant encore cependant le taux de 1981 (9,3 %).

Les faiblesses structurelles de la région sont importantes et ont contribué à la plonger dans une stagnation économique au cours de la dernière décennie. Le secteur manufacturier est dominé par les industries traditionnelles qui génèrent encore 37 % des emplois, et le faible taux d'investissement des dernières années ne permettra pas de renverser cette tendance dans un proche avenir. Le départ des sièges sociaux ainsi que la diminution de l'importance de Montréal dans les services financiers et les transports ont freiné l'expansion des services à la production du secteur tertiaire. Sans redressement, la sphère d'influence de Montréal risque de se limiter au Québec. Compte tenu de ses faiblesses structurelles et de tendances démographiques défavorables, les perspectives à long terme pour la région montréalaise sont inquiétantes.

D'autres facteurs influencent également

le développement de Montréal et représentent des défis de taille. C'est ainsi que la dimension restreinte du marché canadien oblige les entreprises à affronter la concurrence internationale sur les marchés d'exportation tandis que les pays industrialisés doivent s'adapter à de nouvelles technologies et à la libéralisation croissante des échanges commerciaux.

Pour réussir à relever ces défis et à redevenir une des régions prédominantes du Canada, Montréal devra miser sur ses nombreuses forces et bien les exploiter.

Montréal est en effet dotée d'une infrastructure économique diversifiée, d'une masse critique dans de nombreux domaines de recherche et développement, de quatre grandes universités, d'importants établissements médicaux et d'un réseau moderne de transports et de communications. De plus, Montréal peut compter sur une nouvelle classe d'entrepreneurs compétents et dynamiques, ainsi que sur un bassin important de main-d'oeuvre hautement spécialisée. Montréal est donc en mesure d'assumer un rôle déterminant dans l'économie canadienne et le vent d'optimisme qui souffle présentement sur la région constitue une occasion idéale pour l'engager sur la voie d'un redressement durable.

DES AXES DE DÉVELOPPEMENT RÉALISTES

Les propositions et engagements du gouvernement reposent sur les sept axes de développement identifiés dans le rapport du Comité consultatif. Grâce aux mesures qu'il préconise, le gouvernement fédéral entend contribuer à revitaliser à long terme l'économie de la région de Montréal, lui redonner la place prépondérante qu'elle occupait dans l'économie canadienne et renforcer sa vocation de grand centre international. Pour ce faire, Montréal doit miser sur son dynamisme et tirer profit de son caractère distinct. Le gouvernement du Canada entend l'y aider.

I- Montréal, ville internationale

Nous voulons qu'en l'an 2000, Montréal soit un important centre mondial abritant à la fois les bureaux d'organismes internationaux gouvernementaux et non gouvernementaux du monde entier, à l'instar des quinze organismes qui y ont déjà élu domicile. La présence de tels organismes rehausse en effet le prestige du centre urbain de Montréal, développe les liens avec les marchés étrangers, crée des emplois et enrichit la vie sociale et culturelle de la région tout en contribuant à l'industrie touristique du pays.

La rivalité entre les villes dans ce domaine est à ce point vive que la plupart des grands centres urbains ont adopté des stratégies innovatrices qui mettent à la disposition des candidats des conditions d'accueil inédites et des installations de premier ordre. Montréal est une ville très attrayante qui offre de nombreux avantages, dont le bilinguisme, la qualité de vie, un patrimoine multiculturel, un coût de la vie raisonnable, un environnement agréable, une disponibilité de logements adéquate et abordable, des réseaux de transports et de télécommunications développés et une disponibilité énergétique importante.

La politique gouvernementale

Le gouvernement fédéral s'engage à favoriser l'implantation d'organismes internationaux ainsi qu'à développer et promouvoir des activités internationales à Montréal. À cette fin, il prévoit mettre au point des incitatifs afin d'améliorer les conditions d'accueil et d'exploitation de ces organismes. Des privilèges fiscaux seront accordés à tous les organismes internationaux, gouvernementaux et intergouvernementaux ainsi qu'aux citoyens étrangers à leur emploi. Le gouvernement est encore à considérer d'étendre ces privilèges à d'autres organismes internationaux. Cette nouvelle politique

bénéficiera également aux organismes déjà implantés au Canada.

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration entreprendra une analyse détaillée de leurs besoins et allégera les procédures et les règles qui les concernent. Dans ce contexte, le gouvernement s'est déjà engagé à simplifier les formalités d'admission au Canada d'immigrants hautement qualifiés ou spécialisés.

Le gouvernement collaborera avec le secteur privé et les autres instances gouvernementales afin d'effectuer une étude de faisabilité sur la création à Montréal d'une cité internationale où seraient regroupés les services requis par les organismes internationaux.

De plus, afin de promouvoir davantage la région de Montréal dans son rôle d'hôte pour des manifestations internationales, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures proposera Montréal pour la réunion de la Banque interaméricaine de développement prévue en 1990.

II- Montréal, centre de haute technologie

Déjà bien implantée à Montréal, la haute technologie exige une main-d'oeuvre hautement qualifiée, une grande capacité d'adaptation aux changements rapides ainsi que d'importantes dépenses en recherche et développement. L'objectif gouvernemental est de renforcer ce secteur notamment dans les télécommunications, les technologies spatiales, l'aéronautique, la micro-électronique, l'informatique et la biotechnologie.

La politique gouvernementale

Dans le but de stimuler davantage le développement de ces secteurs, le ministre de l'Expansion industrielle régionale, après consultation auprès du secteur privé, prendra les mesures nécessaires pour faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises à du capital de démarrage. Le ministre d'État responsable des Sciences et de la Technologie examine actuellement un projet concernant l'établissement à Montréal d'un centre sur l'adaptation de technologies canadiennes en vue de leur transfert à des pays en voie de développement.

De plus, le gouvernement est disposé à participer avec le secteur privé et le gouvernement du Québec à l'établissement d'un parc de haute technologie muni d'un incubateur et d'un centre de soutien, de même qu'à l'élaboration de programmes de formation répondant aux nouveaux besoins des entreprises dans les secteurs de pointe. Enfin le ministère des Affaires extérieures organisera des missions techniques et commerciales à Boston, un des grands centres de la haute technologie américaine qui pourrait d'ailleurs servir de modèle à Montréal.

Les télécommunications et les technologies spatiales

Montréal possède de nombreux atouts en ce domaine: une infrastructure diversifiée, l'intégration à l'un des meilleurs réseaux de communications au monde, un institut de recherche en télécommunications, des fabricants de matériel spatial et de communications et des firmes de consultants. Ce sont les raisons pour lesquelles Télésat décidait, en mars dernier, d'établir à Montréal le site de son système de satellites mobiles de télécommunications, le MSAT.

L'aéronautique

Quatre des grandes entreprises canadiennes qui conçoivent et fabriquent des produits utilisés dans ce domaine sont établies à Montréal. De nombreuses autres sociétés de fabrication, de consultation et d'entretien sont également installées dans la région. Afin de soutenir la croissance de cette industrie, le gouvernement encouragera ses efforts en matière de recherche et développement. L'octroi du contrat des systèmes d'ingénierie du CF-18 à un consortium de Montréal s'inscrit dans cette politique ainsi que le maintien à Montréal du siège social de Téléglobe Canada, récemment privatisée. Des projets pour l'implantation d'un centre de génie aéronautique et d'un

centre d'utilisation de machines-outils à temps partagé sont actuellement à l'étude. La tenue d'expositions spécialisées fait également l'objet d'études.

La micro-électronique

Le gouvernement du Canada a adopté, en avril dernier, une nouvelle stratégie en vue d'accroître la capacité technologique de l'industrie canadienne de la micro-électronique et d'intensifier la collaboration entre le secteur manufacturier et le milieu universitaire. Tout projet d'expansion soumis par le secteur privé sera examiné dans le cadre de cette stratégie.

L'informatique

La croissance phénoménale de l'informatique témoigne de sa contribution au développement de la haute technologie et à la revitalisation des autres industries. Plusieurs firmes d'experts en ingénierie et en informatique, parmi les plus importantes au Canada, sont situées dans la région. Elles jouissent d'une excellente renommée dans le domaine de la conception de logiciels. Elles ont d'ailleurs commencé à pénétrer de nouveaux marchés afin de promouvoir leur savoir-faire sur la scène internationale.

La ministre des Communications désire encourager la croissance de cette industrie. En collaboration avec le gouvernement du Québec, elle prendra des mesures concrètes pour la création et la commercialisation de logiciels en français pouvant s'adapter à d'autres langues grâce à une politique de "faire-faire" ou au transfert de technologies, et elle accordera aux sociétés l'aide nécessaire à la commercialisation de leur savoir-faire. De plus, la ministre intensifiera la négociation d'accords internationaux en télécommunications relatifs à l'interconnexion de systèmes ouverts et aux réseaux numériques de services intégrés.

La biotechnologie et le secteur de la santé

Le Canada a déjà consolidé sa réputation dans le domaine de la biotechnologie sur la scène internationale grâce à la création récente de l'Institut de recherche en biotechnologie de Montréal. Le gouvernement, en collaboration avec le secteur privé, élaborera un plan d'action dont l'objectif sera l'implantation d'entreprises de biotechnologie dans cette région. En outre, le ministre de l'Expansion industrielle régionale appuiera les principaux intervenants pour la venue d'une conférence internationale en biotechnologie à Montréal en 1990.

Le gouvernement a récemment fait adopter des modifications importantes à la Loi sur les brevets, accordant ainsi une protection accrue à la propriété intellectuelle. Comme plusieurs sociétés pharmaceutiques sont situées à Montréal, les amendements adoptés en 1969 avaient eu des effets néfastes sur la recherche et le développement dans la région montréalaise. L'initiative gouvernementale aura donc pour conséquence de relancer les investissements dans le secteur pharmaceutique.

III- Montréal, centre financier et du commerce international

La croissance économique du Canada exige la conquête de nouveaux marchés, le marché intérieur étant trop restreint. À cette fin, le développement de Montréal doit s'insérer dans le cadre d'une stratégie à long terme d'expansion commerciale qui ouvrira de nouveaux débouchés aux produits canadiens et en augmentera les exportations. Grâce à sa situation géographique, sa diversité linguistique et en misant sur l'axe traditionnel Nord-Sud et sur ses affinités géo-culturelles, Montréal possède les caractéristiques requises pour devenir un centre de commerce international important. Cette nouvelle vocation de Montréal devrait contribuer à accroître ses activités sur le plan international, raffermir son rôle comme centre financier et développer son économie en élargissant l'accès aux marchés extérieurs.

La politique gouvernementale

Dans cette perspective, le gouvernement donnera son appui aux efforts de com-

mercialisation du secteur privé ainsi qu'à une stratégie accentuant le rôle des maisons de commerce extérieur et du commerce de contrepartie basées au Canada. Il cherchera à élaborer des ententes de normalisation afin de faciliter l'accès à de nouveaux marchés internationaux. En consultation avec le secteur privé, le gouvernement évaluera les services offerts par la Société pour l'expansion des exportations et y apportera les améliorations nécessaires pour mieux répondre aux besoins des petites et moyennes entreprises.

Déjà, les changements apportés aux programmes bilatéraux de promotion du commerce, au Programme de développement des marchés d'exportation et au Programme de promotion des projets ont été bien accueillis. Le gouvernement poursuivra les améliorations de ses programmes en remaniant également le Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense afin de permettre aux petites et moyennes entreprises de s'en prévaloir. Il élaborera un programme pour que ces entreprises satisfassent plus facilement aux critères de sécurité et de contrôle de qualité exigés dans les contrats de défense et leur facilitera l'accès à de nouveaux marchés.

La ministre du Commerce extérieur intensifiera les différents échanges avec les régions de haute technologie comme celle de Boston. Elle facilitera l'accès des technologies canadiennes dans les pays en voie de développement. Elle créera un conseil consultatif voué à la promotion du commerce international à Montréal. Le gouvernement fédéral encouragera la création d'un Centre de commerce mondial à Montréal. Il y favorisera la relocalisation de services gouvernementaux impliqués dans le commerce international. De plus, il adoptera une loi sur la fondation de centres bancaires internationaux à Vancouver et à Montréal.

IV- Montréal, centre du design

Le design vise à harmoniser la forme et la fonction des produits en tenant compte des facteurs techniques, esthétiques et commerciaux. Il contribue à rendre les produits plus attrayants et mieux adaptés aux exigences du consommateur et pemet à l'entreprise d'augmenter sa marge bénéficiaire brute. Il s'exerce dans cinq disciplines où Montréal présente un potentiel: le design de mode, le design industriel, le design graphique, le design d'intérieur et le design d'architecture, d'urbanisme et d'environnement.

Reconnaissant l'importance du design dans le développement économique des pays industrialisés, le gouvernement a pour objectif de faire de Montréal, d'ici l'an 2000, un centre international de design et de la mode. Déjà plusieurs entreprises montréalaises doivent leur succès sur la scène internationale à leur créativité et à leur utilisation des innovations techniques. En outre, l'agglomération montréalaise peut s'appuyer sur une infrastructure composée de bonnes maisons d'enseignement et de designers chevronnés qui ont, dans certains cas, acquis une renommée internationale.

La politique gouvernementale

En étroite collaboration avec les autres instances gouvernementales, le secteur privé et les maisons d'enseignement, le gouvernement élaborera une stratégie du design visant à maximiser les retombées des ressources existantes, à intégrer le design aux activités de production et de commercialisation, à restructurer les industries traditionnelles et à faire de Montréal un centre d'avant-garde du design.

Le gouvernement appuiera la création d'un comité du design. Placé sous l'égide du secteur privé, ce comité regroupera des représentants des maisons d'enseignement et des gouvernements, des designers, des fabricants et des distributeurs. Il aura pour mandat, entre autres, de coordonner les activités des différents intervenants dans ce domaine.

Le ministre de l'Expansion industrielle régionale, en collaboration avec le gouvernement du Québec et les groupes intéressés, poursuivra sa politique de revitalisation et de restructuration des in-

dustries traditionnelles de la région de Montréal notamment celle du meuble, du vêtement, du textile et de la chaussure. De plus, il étudiera, en consultation avec le milieu, les mesures à prendre pour sensibiliser les entreprises aux avantages du design et encouragera la fabrication de produits qui se caractérisent par un design de qualité. Enfin, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, grâce aux programmes de formation de son ministère, développera des compétences de design à Montréal.

V- Montréal, centre culturel

Grâce à son héritage unique et diversifié, Montréal possède une vie culturelle riche et dynamique. Les interprètes, les dirigeants, les auteurs et les compositeurs montréalais de la danse, du théâtre, de la musique et du cinéma sont de plus en plus connus et appréciés, au Québec, au Canada et à travers le monde. Montréal est devenue un véritable marché de la culture où se manifeste notamment une importante demande.

Afin d'exploiter ce potentiel et de profiter de cette demande , le gouvernement contribuera à faire de Montréal un centre d'excellence de calibre international dans le domaine des industries culturelles.

La politique gouvernementale

Afin de favoriser le développement des industries culturelles à Montréal, la ministre des Communications appuie la création d'un centre de production audiovisuelle et aidera, en collaboration avec le gouvernement du Québec, le secteur privé à le réaliser. En vue d'accroître la recherche sur les nouvelles techniques de création, de traitement et de transmission d'images, elle examine un projet concernant l'établissement, à Montréal, d'un centre de recherche en audio-visuel. En outre la Ministre explorera, en collaboration avec les intervenants, la possibilité de contribuer à la mise en place d'équipements culturels permanents compatibles avec le calibre d'excellence de nos artistes.

Afin d'aider les industries canadiennes à commercialiser leurs produits et les artistes à se faire connaître, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures élaborera une stratégie de commercialisation nationale et internationale qui complétera les mesures prises par la ministre des Communications pour ouvrir les marchés européens à nos produits audio-visuels. De plus, la création d'un fonds national d'investissement pour les industries culturelles est actuellement à l'étude au ministère des Communications.

Dans le but de sauvegarder et de mettre en valeur l'architecture de la ville et à la suite d'une vaste consultation, le ministre des Travaux publics a élaboré un plan intégré de développement du Vieux-Port qui préservera le caractère historique et portuaire du site. Ce plan prévoit l'implantation de nouveaux musées et la tenue de manifestations culturelles. Des activités récréatives, comme la voile et le patin, pourront y être pratiquées.

VI- Montréal, centre touristique

La région de Montréal présente déjà un attrait considérable pour les visiteurs étrangers. Les efforts prévus pour l'implantation d'équipements et l'organisation d'activités culturelles sont susceptibles d'améliorer l'attrait touristique de la région. Montréal devra néanmoins prendre des mesures supplémentaires pour accroître sa part du marché des congrès et du tourisme d'affaires et d'agrément.

Pour sa part, le gouvernement fédéral a élaboré une politique du tourisme dont l'objectif est d'augmenter le potentiel touristique des régions et d'encourager les investissements dans des projets hautement compétitifs sur les marchés internationaux. En accord avec cette politique nationale, le gouvernement veillera à accroître l'importance du tourisme dans la région de Montréal. En collaboration avec les groupes intéressés, des mesures seront prises pour que la région de Montréal soit une destination attrayante pour les vacanciers, les gens d'affaires et congressistes et qu'elle devienne ainsi un site concurrentiel sur la scène internationale.

La politique gouvernementale

Le ministre d'État responsable des Petites Entreprises et du Tourisme, en collaboration avec les autres gouvernements et les organismes intéressés, contribuera à l'élaboration d'une stratégie de développement touristique et de commercialisation. Cette stratégie, qui devra miser sur la promotion de la vie culturelle, l'ambiance et les attractions de la région de Montréal, exigera la collaboration de tous les intervenants et la coordination de leurs efforts. Elle proposera des moyens pour développer les infrastructures touristiques et les ressources humaines et exploiter les ressources naturelles de la région. De plus, le Ministre entend mettre au point une approche qui viserait à faire de Montréal une porte d'entrée plus attrayante en Amérique du Nord.

Le gouvernement étudiera aussi, de concert avec la Ville de Montréal et le milieu, les moyens de faire de la commémoration du 350e anniversaire de la fondation de Montréal en 1992, un événement majeur au Canada.

En vue d'améliorer les statistiques sur le tourisme pour mieux définir les besoins, les marchés cibles et les clientèles et répondre ainsi aux besoins de l'industrie, un projet sera mis sur pied pour élaborer une méthodologie de collecte des données. Montréal sera désignée région pilote dans le cadre de ce projet.

VII- Montréal, centre des transports

Un réseau de transports développé et un secteur dynamique sont essentiels à la croissance économique et aux échanges commerciaux. Dans ce domaine, Montréal bénéficie d'une situation privilégiée puisqu'elle est un centre important de transbordement pour l'est de l'Amérique du Nord et qu'elle abrite les sièges sociaux de plusieurs sociétés d'État engagées dans les transports. L'objectif du gouvernement est de mettre en valeur les avantages de Montréal et de favoriser les initiatives qui accéléreront sa croissance dans ce secteur.

La politique gouvernementale

Dans cette perspective, le ministre des Transports prendra les moyens pour assurer une meilleure coordination des activités et pour harmoniser les interventions de son ministère dans le domaine des transports. Ces objectifs devraient d'ailleurs être facilités par la présence à Montréal de sociétés d'État importantes dans le domaine des transports.

Le gouvernement appuie la récente stratégie de développement des administrateurs du Port de Montréal. Les autorités portuaires ont lancé une campagne de mise en marché pour attirer de nouveaux clients canadiens et étrangers et pour diversifier leurs activités. Elles ont également entrepris une étude sur l'aménagement et l'agrandissement de leurs installations afin de répondre aux besoins de leur clientèle.

Étant donné l'importance des activités de transport intermodal à Montréal, le gouvernement participera à la mise en place d'un système informatisé de procédures de transbordement pour rendre les opérations plus efficaces. Bien que quelques systèmes semblables existent déjà, celui de Montréal sera le premier à utiliser les nouvelles normes internationales d'échange électronique de données, ce qui créera des précédents légaux sur le plan international et servira de prototype pour d'autres installations ailleurs au Canada. Ce développement implique le partenariat entre plusieurs ministères fédéraux et provinciaux, et le secteur privé.

La récente politique sur la gestion des aéroports prévoit une privatisation et une décentralisation administrative. En conformité avec cette nouvelle politique, le ministre des Transports examinera la proposition du milieu montréalais d'élaborer le plan de développement des aéroports et d'en assumer la gestion localement.

LE SECTEUR PRIVÉ, UNE FORCE DYNAMIQUE SOUTENUE PAR LES GOUVERNEMENTS

En créant le Comité ministériel sur le développement de la région de Montréal, le Premier ministre entreprenait une démarche sans précédent. Dans le cadre des travaux de ce Comité, une analyse en profondeur de l'ensemble de la région fut effectuée par les représentants des différents milieux. Elle a permis de dégager les grands axes de développement et d'identifier les mesures susceptibles de contribuer à la croissance et à la reconnaissance de Montréal. Dans un contexte de libéralisation des échanges, de changements technologiques et de forte concurrence, la croissance de l'économie montréalaise est reliée à sa capacité d'adaptation et d'internationalisation.

Pour continuer à se développer, le Canada doit s'appuyer sur la force de ses régions. C'est dans cette optique que le gouvernement s'engage à favoriser une reprise soutenue de l'économie de l'une des régions stratégiques du pays. Le gouvernement est convaincu que le secteur privé devra être le moteur de cette revitalisation économique et qu'il doit, à ce titre, en assumer le leadership et mettre en oeuvre les moyens propres à la réalisation de ces objectifs.

L'apparition au cours de la dernière décennie d'une nouvelle classe d'entrepreneurs dynamiques et la création de liens efficaces entre les membres de la collectivité et les autres régions du pays sont des indices sûrs d'une vigueur économique. Elles sont la preuve que le secteur privé montréalais est prêt à relever le défi du développement de sa région.

L'analyse de la situation de la région de Montréal a révélé qu'à cause d'un manque de concertation des divers gouvernements, les politiques et les programmes mis en oeuvre ont souvent nui au développement de la région et occasionné un gaspillage d'énergies. Par souci d'éviter ces erreurs, l'accent doit être mis sur une collaboration soutenue entre les différents paliers gouvernementaux, les universités, le secteur privé et autres intervenants du milieu afin d'assurer une plus grande cohésion de leurs efforts respectifs et d'atteindre les objectifs identifiés par le Comité consultatif.

L'approche proposée pourra évoluer selon la conjoncture économique. Le Coordonnateur fédéral du développement économique pour le Québec assurera le suivi des propositions et prendra les mesures nécessaires à la réalisation des objectifs susmentionnés. Nous avons la conviction que la réponse du gouvernement au Comité consultatif constitue un premier pas vers la réalisation d'une série d'initiatives, de politiques et de stratégies visant à faire de Montréal une métropole d'envergure internationale.